



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 7/04/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Objet : avenant mandat

Le présent avenant modifie et complète le mandat de vente n° AF20750 , en date du 18 /07 /2018 conféré par Mme Mireille LEFAIX et Mr Franck DUCOS à l'agence ABAFIM, pour la vente du bien : Maison individuelle de 155 m² située lieu-dit DARROUS 32370 SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC, Parcelles 000/OB/441 de 9450 m² et 000/OB/855 de 273 m² soit un total de 9723 m² .

Forme du mandat :

Le mandat initial conserve sa forme ≤

Prix :

Le prix de vente de l'affaire citée en référence, initialement fixé à cent trente huit mille huit cent Euros, Honoraires d'agence inclus, soit un prix net vendeur de cent vingt cinq mille Euros et nos honoraires d'agence de treize mille huit cent Euros, T.V.A. incluse,

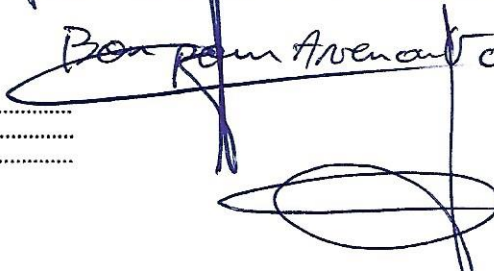
est expressément porté à compter de ce jour à cent vingt mille Euros, Honoraires d'agence inclus, soit un prix net vendeur de cent dix mille Euros et nos honoraires d'agence de dix mille Euros, T.V.A. incluse.

Condition(s) particulière(s) :


Aucune autre modification n'est apportée au dit mandat qui conserve tous ses effets.

Fait en double exemplaire à l'agence de Tarbes, le 30/05/ 20 19 , dont l'un est remis ce jour au vendeur qui le reconnaît expressément, l'autre restant entre les mains du mandataire.

Le(s) vendeur (s)
 «Bon pour avenant au mandat»

Bon pour avenant au mandat
~~*Bon pour Avenant au Mandat*~~


Le mandataire Abafim
 «Avenant au mandat accepté»

Avenant au Mandat
accepté


Lignes :
 Mots :
 Chiffres :
 Rayés nuls





ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 7/04/2016 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : **Mme DRIARD Frédérique**
 Demeurant : 8 Avenue de Sauboures 32800 EAUZE
 Reconnaît avoir visité le 30 /05 / 2019 à 14 h par l'intermédiaire de l'agence immobilière
ABAFIM, le bien **Mandat N° AF 20750** ci-après désigné : **une maison individuelle**
de 155 m² située : lieu-dit Darrous 32370 SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC. Parcelles :
000/OB/441 de 9450 m² et 000/OB/855 de 273 m² soit un total de 9723 m².

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

<u>Prix net vendeur:</u>	110 000 €
<u>Honoraires d'agence :</u>	10 000 €
<u>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :</u>	120 000 €

(en lettres : cent vingt mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **6 250 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **113 750 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à **MANCIET**

Le **30 / 05 / 2018**

L'acquéreur,
 (Bon pour acceptation
 des présentes conditions)

Pour ABAFIM
Le négociateur,

Le vendeur,
 (Bon pour acceptation
 des présentes conditions)

Bon pour acceptation des présentes conditions -

*Bon pour acceptation
 Bon pour acceptation*

(1) Condition suspensive :